

S-EAD - Site des Enseignements à Distance <https://ead.u-cergy.fr/>

Livret d'accueil étudiant pour la formation à distance – Parcours PE

Présentation

Le master MEEF premier degré en enseignement à distance poursuit les mêmes objectifs de préparation au métier de professeur des écoles et aux épreuves du concours de recrutement que le master MEEF premier degré mis en œuvre en présentiel sur les autres sites de l'INSPÉ de l'académie de Versailles. Ainsi les contenus, les séquences de formation professionnelle, sous la forme de stages en école primaire publique, et les débouchés offerts sont identiques. Le master se déroule en 2 ans.

Modalités de la formation à distance

La formation dispensée par le site EAD promeut des pratiques pédagogiques où l'activité des groupes d'étudiants est organisée autour de tâches individuelles et collaboratives, d'échanges collectifs synchrones et asynchrones.

Les étudiants disposent d'espaces de documents partagés, d'espaces de dépôt, de salles de séminaires dédiées aux travaux collaboratifs, de forums, chats, visioconférences etc. Les étudiants sont donc tenus d'accepter les contraintes d'organisation de cet enseignement : participation aux rencontres synchrones aux horaires indiqués : un EDT (cours en journée et cours en soirée) est communiqué en début d'année. La présence est obligatoire, l'absentéisme est sanctionné ; travail individuel et par groupes donnant lieu à un rendu régulier de travaux, évalués et notés. Les tuteurs assurent une veille du travail asynchrone.

Les supports des formations, les ressources et les situations à traiter sont communs à tous les groupes en EAD. Chaque tuteur de chaque groupe disciplinaire prend appui sur ces supports pour mettre en œuvre la formation. Le tuteur anime les rencontres synchrones (par chat ou par visioconférence), fait travailler les étudiants en asynchrone, leur demande des productions écrites, des rendus, des messages sur forums, il répond également à leurs demandes.

La charge de travail nécessaire ne doit surtout pas être considérée comme inférieure à celle requise par une formation classique : 6h de rencontre synchrone équivaudront à 18h de travail personnel. A priori on doit compter sur au moins six rencontres synchrones par semaine. L'évaluation de première session se déroule en contrôle continu. Les enseignements EC sont

annualisés. Les épreuves de session 2 se déroulent en présentiel sur le site de Gennevilliers pour certains EC et à distance pour d'autres. Elles nécessitent que l'étudiant s'organise pour être présent.

Stages

Les stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) sont obligatoires pour valider les enseignements du master. Un EC « stage » donne lieu à un accompagnement en préparation de chaque stage.

Tous les étudiants se verront proposer un lieu de stage dans une école de l'Académie de Versailles. Pour les étudiants qui ne peuvent faire leurs stages dans l'Académie de Versailles, une proposition d'adaptation est possible et ces étudiants pourront faire leurs stages en dehors de l'académie de Versailles et à l'étranger. Ils chercheront alors une école d'accueil dans leur région. Cette organisation spécifique sera présentée dès le début de l'année scolaire.

Attention : *les étudiants salariés devront prévoir de se libérer pendant les périodes de stages proposées ; il faut donc vérifier la disponibilité possible auprès de l'employeur.*

Besoins matériels et logiciels

Le suivi de l'enseignement à distance requiert un dispositif technique adapté : ordinateur, caméra, micro, imprimante, scanner et une connexion Internet offrant un débit de bonne qualité. L'étudiant doit disposer d'une suite logicielle de bureautique et posséder une bonne maîtrise du courrier électronique. La participation active est vérifiée lors des rencontres synchrones et constitue une part de la notation pour l'évaluation finale.